Paris 75 la cgt Finances Publiques

LE PAVÉ DE PANAME

Le journal de la CGT Finances Publiques Paris

n°32 - juin 2017

Nous ne lâcherons rien !

Le front national n'accédera pas à la présidence de la République, c'est une victoire pour la démocratie. Le score réalisé par ce parti xénophobe est la résultante des politiques anti-sociales et ce n'est pas le nouveau gouvernement qui va infléchir l'action de l'État vers plus de justice sociale : ordonnances, extension de la loi travail, sanctions accrues pour les demandeurs d'emplois, réforme régressive des retraites, 120 000 suppressions d'emplois dans la Fonction Publique, etc. Les salarié-es doivent se faire entendre !

Le 18 mai, 400 agent-es de la DRFiP75 se sont réuni-es à la direction. Elles-ils ont dénoncé les attaques contre les concours, contre les règles de gestion, le futur régime indemnitaire arbitraire (RIFSEEP), les 1 185 suppressions d'emplois à la DRFIP75 depuis 2010, des conditions de travail dégradées, des prises de congés difficiles, les restructurations permanentes et le coup de massue du prélèvement à la source qui va finir de déstabiliser les services.

Elles-ils ont interpellé en fin de matinée le directeur M. Parini. Celui-ci a assuré, la main sur le cœur, qu'il défendait les agent-es auprès de la DG et que les restructurations étaient un moyen d'absorber les effets des manques d'effectifs. Mais les restructurations permettent justement de continuer à supprimer des emplois. Son refus de tout bilan a été clair. Quant aux règles d'affectation, la remise en cause des Résidences Administratives Nationales est pour 2018 !

Les sujets ne manquent pas pour une mobilisation de tous les services fiscaux, comptables et fonciers à la DRFiP75, à la DGFiP !

La convergence des luttes est essentielle. La CGT DRFiP75 s'inscrira donc dans les initiatives interprofessionnelles du 6 juin (rassemblement parisien devant l'Hôtel de Ville) et de la semaine confédérale de défense des droits des salarié-es et des services publics (19 au 23 juin, avec temps fort le 22).

Retraites, emplois, salaires

On ne veut pas en rester là

Rejoignez-nous !

Syndiquez-vous !

CGT Finances Publiques Paris : 6 rue St Hyacinthe 75001 Paris

Site : www.cgtdgfip75.org Courriel : cgt.drfip75@dgfip.finances.gouv.fr Tél : 01 44 85 87 49

HTII : les raisons de la colère!!!

Des SIP, SPL, CDIF, Brigades de vérifications, SIE, SFACT... plus de 400 agent-es du réseau ou des missions transverses se sont déplacé-es le 18 mai dernier à Réaumur pour parler concrètement de la vie de leurs services, et tout-es ont dressé le même constat : la dégradation progressive de leurs conditions de travail dans une DGFiP qui part à la dérive... Isolement, pression, tensions, informatisation des tâches, déménagements, manque de formation, incertitudes sur les missions et les statuts, réorganisations constantes, stress, démotivation, surmenage, tels sont les maux pointés par les collègues... la mise en place du RIFSEEP à partir du 1er janvier 2019 (individualisation de la rémunération, mobilité) ainsi que le blocage des carrières (concours, tableaux d'avancement) étant les « cerises » sur le gâteau!!! Tous en ont pointé la cause : les suppressions d'emplois dans notre direction soit près de 1 185 depuis 2010... Tous se demandent comment bien faire son travail dans ces conditions. Tous constatent la baisse des effectifs dans leurs services, les missions non assurées, l'instabilité constante dans laquelle ils-elles sont amené-es à travailler... sans compter le travail gratuit effectué par certains d'entre eux (écrêtement), de plus en plus fréquent!!!

Le raz le bol est palpable, la colère gronde mais la direction fait la sourde oreille. M. Parini admet qu'il y a un problème mais reste droit « dans ses bottes » : continuer à faire des fusions et des restructurations de service pour continuer à supprimer des emplois pas dizaines!

Ces méthodes ont montré leurs limites et leur inefficacité, nous le savons!!! Il nous faut donc nous mobiliser si nous voulons nous faire entendre.

Expérimentation des caisses sans numéraire...

M. Parent a justifié la poursuite de l'expérimentation de caisses sans numéraire (18 directions) notamment par le principe d'égalité de traitement des usagers avec pour cible l'usage d'un seul moyen de paiement : la carte bancaire (exit le numéraire et les chèques). Il fallait oser ! Cette expérimentation s'inscrit aussi dans le cadre de la recherche d'économies puisque l'Administration estime que les coûts liés à la sécurisation des caisses avec numéraire peuvent ainsi être réduits. Une telle expérimentation correspond pour M. Parent à une évolution logique au regard des pratiques et ne pose de difficulté qu'à une minorité d'usagers qui, de toute façon, pourront toujours payer en numéraire, pour peu qu'ils-elles se déplacent vers une caisse avec numéraire et avec des trajets raisonnables (dixit M. Parent).

Pour la CGT, le principe d'égalité ne peut être instrumentalisé contre le rôle des services publics : répondre aux besoins de la population. A ce titre, il est inacceptable que les populations les plus fragiles et précaires (usagers interdits bancaires, non bancarisées, bénéficiaires d'aides sociales) se retrouvent victimes de cette mesure. De plus, la mise en place des caisses sans numéraire facilitera de futurs regroupements de caisses, que nous désapprouvons.

... les perdants sont les usagers les plus précaires !

Nettoyage à la DRFiP : le grand ménage patronal

Le budget alloué à la DRFiP continue de baisser, la direction distribue la pénurie et des salarié-es trinquent. Illustration de cette baisse des crédits : le marché de nettoyage avec un budget en diminution de 178 000 euros, entraînant des prestations de moindre qualité et ayant des conséquences sur les personnels du ménage : salarié-es non repris-es, baisse du nombre d'heures de travail, baisse du salaire, non respect du code du travail et de la convention collective.

Trois sociétés, NOVASOL, VDS et ISS, prestataires de nettoyage aux Finances depuis le 1er janvier veulent réduire la masse salariale afin d'augmenter leur marge de profit, par ailleurs déjà confortable. Les salarié-es de NOVASOL, par leurs grèves dans le 11ème ont obtenu satisfaction. La société VDS qui gère le site Banque, elle, refuse de reprendre un salarié et de reconduire les contrats de travail à l'identique alors que la convention collective garantit le maintien de la rémunération intégrale lors de la passation du marché. Ils sont en grève depuis le 25 avril. La CGT Finances Publiques Paris les soutient.

Droits syndicaux : Des volontaires du service civique travaillent dans nos services. L''un d'entre eux s'est vu refuser le droit de participer à une HMI. Les élu-es CGT ont interrogé la direction sur les droits dont disposent ces personnels. La direction, après attache de la DG, a indiqué que les volontaires du service civique ont le droit de participer aux HMI. Dont acte.

D'une externalisation à l'autre...

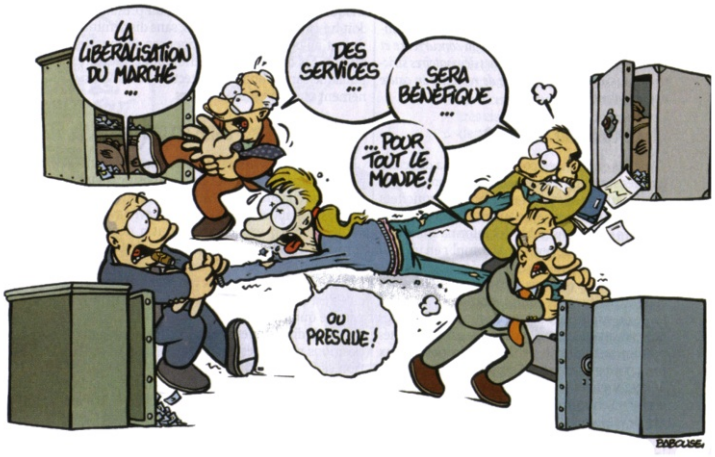

Déclaration d'impôt en ligne... besoin de renseignements... Allez donc à la Poste!

Jamais à court d'imagination quand il s'agit de supprimer des emplois publics, nos technocrates ont prévu qu'à partir de 2018, les contribuables qui ont besoin d'aide pour remplir leurs déclarations d'impôt sur les revenus en ligne pourront s'adresser aux guichets de la Poste. Les contribuables devront donc payer la Poste pour obtenir un service rendu gratuitement par les agent-es des finances publiques à ce jour.
Pour la CGT Finances Publiques, le service public gratuit et de qualité doit demeurer dans notre administration dont c'est la mission.

Télé@ctes... Réquisitions et publications des actes bientôt aux mains des notaires?

Dématérialiser les réquisitions hypothécaires et les publications d'actes, telle est l'ambition du projet Télé@ctes .
Les notaires pourront donc accéder au fichier immobilier pour la délivrance de renseignements.
Actuellement, avec 6 millions de réquisitions annuelles, ce sont 72 millions de recettes qui pourront ainsi tomber dans l'escarcelle des notaires.
A terme, la gestion du fichier immobilier pourrait ne plus être assurée par l'Etat, la DGFiP l'ayant qualifiée de « lourde à gérer ».
La CGT s'inquiète de l'évolution du service public de publicité foncière : combien d'emplois seront supprimés, quel avenir pour les missions des SPF?

La délivrance des cartes grises en partie privatisée...

Les services des préfectures, du fait des suppressions d'emplois massives qu'ils ont eu à subir, sont saturés. Ainsi la délivrance des cartes grises demande des délais de plus en plus longs. Qu'à cela ne tienne, au lieu de recruter les personnels nécessaires, la délivrance des cartes grises peut dorénavant être faite auprès de sociétés privées titulaires d'un agrément préfectoral moyennant une somme de 35 à 50 euros, voire plus. En route vers la privatisation...

Externalisation des tournées à la DRFIP

La tournée courrier des sites parisiens par des chauffeurs fonctionnaires, ce serait fini. La DRFiP a décidé d'externaliser cette mission et de la confier à une société privée. Les chauffeurs seraient réaffectés sur des tâches administratives. La CGT Finances Publiques Paris est opposée à cette externalisation et se battra contre, avec les personnels.

Les MSAP ... Un vrai faux service public de proximité

Nés de la dernière réforme territoriale (Loi NOTRé de 2015), les Maisons de Services Au Public (MSAP) sont censées permettre à la population la plus éloignée des administrations ou para administration (Pôle Emploi, Assurance Maladie, Assurance Vieillesse, Allocations Familiales, La Poste, la MSA et GRDF) de bénéficier d'une « offre de services variée ».
À ce noyau de « partenaires » peuvent s'ajouter d'autres organismes si besoin, comme par exemple les Finances Publiques.
A Paris, 5 MSAP sont ouvertes, dans lesquelles les Finances Publiques ne sont pas partenaires pour l'instant. Mais qu 'en sera-t'il à terme ?
Pour la CGT, les MSAP ne répondent pas aux besoins de la population. Accueil du public a minima, formation des personnels trop superficielle, les MSAP ne peuvent en aucun cas remplacer des services publics de plein exercice et de proximité.

Bilan de compétence...

...pour la CGT c'est NON.

Après les services centraux, les acteurs du contrôle fiscal pourraient, sans doute, être les premiers visés dans le réseau par les «bilans de compétence», dernière trouvaille de la DG. Présenté en septembre dernier, ce dispositif est destiné à « identifier et évaluer les compétences disponibles et l'expérience acquise dans les métiers du contrôle fiscal, de permettre leur consolidation dans une démarche permanente de progression ».

Ce bilan personnalisé serait établi sous l'égide d'un comité composé du chef de brigade, du responsable de la division CF et des responsables des divisions Affaires juridiques et RH. Il s'effectuerait sur la base d'une grille de compétence, à échéance régulière. Une restitution de ce bilan serait organisée lors d'un entretien entre l'agent-e concerné-e et le responsable de la division CF.
Par ce moyen, elle souhaite contourner les règles de gestion actuelles pour s'engager dans une logique de gestion « au choix » des agent-es et entend ainsi donner davantage de marges de manoeuvres aux gestionnaires RH locaux. Le bilan de compétence met de fait les agent-es à la merci de leur direction locale. Il s'agit avant tout d'un redoutable outil de pression à la mobilité forcée... pour contraindre l'agent-e à aller sur le poste de travail que veut lui imposer sa hiérarchie. La mise en place du bilan de compétence, serait complétée par un chantage directement exercé sur la rémunération par l'introduction du RIFSEEP - qui rend l'intégralité du régime indemnitaire modulable en fonction du poste occupé- pour faire des agent-es les jouets de l'administration.

La CGT Finances Publiques appelle ainsi tous les acteurs du contrôle fiscal et l'ensemble des agent-es à se mobiliser massivement pour obtenir le retrait du bilan de compétence qui n'est rien d'autre qu'un nouvel outil de destruction de nos garanties! Il y a donc fort à parier qu'à moyen terme, la DG entende généraliser ce dispositif d'évaluation des compétences à l'ensemble des agent-es de la DGFiP.

Bulletin d'adhésion à la CGT Finances Publiques Paris

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : .....

Paris 75 la cgt Finances Publiques

Situation Actif : □ Stagiaire : □ Retraité(e) : □

Catégorie : Grade : Echelon : Numéro DGFIP :

Adresse administrative : .....
.....

Adresse pour l'envoi de la presse

□ Adresse administrative ou □ adresse personnelle (à préciser) :.....
.....

Tél : Courriel :

□ Inscription à la lettre hebdomadaire (newsletter)

Date :
Signature :

Retourner le bulletin à la CGT Finances Publiques Paris : 6 rue St HYACINTHE 75001 Paris ou auprès d'un-e militant-e.

Pour un syndicalisme de conquêtes sociales